

Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Mercredi 06 mai 2020 par visio-conférence

Membres présents :

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO.

Représentants FFHANDBALL : Christian DUME, *président de la CNCG* ; Olivier KRUMBHOLZ ; *sélectionneur France A féminines* ; Gérard JUIN, *représentant des médecins*.

Représentants des clubs : Jean-Marie SIFRE, *Paris 92* ; Daniel SENELOZE, *Bourg de Péage* ; Thierry WEIZMAN, *Metz* ; Perrine PAUL, *Toulon St Cyr*.

Représentant des entraîneurs : Laurent BEZEAU – 12h20.

Invités présents :

Représentants FFHANDBALL : Éric BARADAT, *responsable du PPF féminin* ; Laetitia SZWED-BOBET, *conseillère de la présidente LFH* ; Pascal BAUDE, *Président COC FFHANDBALL* ; Sébastien GARDILLOU, *adjoint au sélectionneur France A* ;

Représentante des clubs D2F-VAP : Sophie PALISSE, *St Amand les Eaux*.

UCPHF : Pierre PRADEAU, *directeur* ; Olivier GEBELIN, *UCPHF*.

AJPH : Benoît HENRY- 12h20, *chargé de développement*.

Master : Thibaut DAGORNE-12h25, *délégué*.

Salarié.e.s FFHandball/LFH : Marie PUECH ;

Membres excusés :

Représentants FFHANDBALL : Jean-Pierre FEUILLAN, *vice-président FFHANDBALL*

Représentante des joueuses : Maria BALS

Invités excusés :

Représentant des arbitres : François GARCIA, *DNA* ; Olivier BUY.

Représentants FFHANDBALL : Philippe BANA, *DTN* ;

Salarié.e.s FFHandball/LFH : Grégory PRADIER, *Directeur des Services*.

Sous la présidence de Nodjialem MYARO, la réunion est ouverte à 12h00 en visioconférence compte tenu de la crise sanitaire qui impacte la France.

I/ APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 29 AVRIL 2020

Les membres présents approuvent le PV du 29 avril 2020 à l'unanimité.

II/ POINT MEDICAL

Gérard JUIN présente les documents de recommandations médicales proposées au ministère et transmis par Nodjialem MYARO aux membres et invités du CoDir. Un élément important est la présentation de la reprise de l'activité sportive progressive mais sans être effective au 11 mai. Cette dernière devra permettre une réathlétisation préconisée de 4 à 6 semaines afin de commencer une préparation d'intersaison classique. Gérard JUIN souligne l'importance du maintien des gestes barrières, notamment port du masque pour le staff, essentiel afin de permettre la reprise de l'activité. A date, il est préconisé de laisser les vestiaires fermés et d'orienter vers des reprises individuelles.

Il est questionné par Olivier Krumbholz, la réathlétisation ainsi que les avancées ministérielles sur les éventuelles priorités données aux sportifs de haut niveau pour passer les tests. Gérard Juin met en avant le cas particulier et individuel du maintien de l'activité hétérogène chez les joueuses, nécessitant une remise à niveau indispensable via la réathlétisation. Aujourd'hui, le gouvernement n'a pas donné de priorité aux sportifs de haut niveau quant à l'accès aux tests.

La notion de réathlétisation de 4 à 6 semaines est débattue. Gérard JUIN souligne l'aspect de préconisation et l'importance de cette phase pour permettre une remise en forme physique et physiologique. Une cohésion globale, un fonctionnement cohérent et un suivi médical régulier seront indispensables pour valider une reprise.

Eric Baradat note l'importance d'être très précautionneux vis-à-vis de cette période et de son application au vu des circonstances.

Pour donner suite à un échange sur les conditions de reprise sportive, Gérard JUIN précise que la jeunesse et une bonne condition physique ne sont pas des protections contre le virus.

Laurent BEZEAU attire l'attention sur les difficultés engendrées par les préconisations médicales pour effectuer correctement un métier d'entraîneur tout en mentionnant l'intérêt des confiances entre les familles : priorité santé (médecins), économie des clubs (présidents), calendrier et sportif (techniciens).

Il évoque les difficultés éventuelles à prévoir pour effectuer des tests entre l'activité partielle, les congés, et les arrivées au 1^{er} juillet, sans compter la répartition inégalitaire de ces derniers sur le territoire.

Thierry WEIZMAN met en avant le risque important de rupture de tendon d'Achille après 3 mois d'arrêt, et la vigilance à porter aux conditions de reprise. Il fait état de la saturation des services de cardiologie et radiologie, ainsi que l'importance d'anticiper dès que possible les rendez-vous pour les joueuses. Un partage d'information est effectué sur un possible et probable pic d'épidémie entre le 11 août et le 11 septembre qui aurait des conséquences sur la date de reprise envisagée à la mi-août. Il est préconisé, au nom de l'UCPHF, de repousser la date officielle de reprise à mi-septembre. Une demande de dates de reprises indicatives est demandée par Thierry WEIZMAN, afin que chaque club puisse se projeter sur un business modèle. Jean-Marie SIFRE est en accord pour avoir une prudence afin de garantir l'intégrité physique des joueuses et la pérennité des clubs.

Thibaut DAGORNE évoque le groupe de travail médical traverse LNH et LFH qui permettrait d'être en phase sur les reprises du handball professionnel, afin de sécuriser nos institutions.

Eric BARADAT remet en question la date de reprise de mi-septembre qui condenserait le calendrier avec un enchaînement de match qui mettrait à mal la formule envisagée du championnat, mais aussi en péril la santé et l'intégrité physique des joueuses.

Manon LE BIHAN, au nom de l'AJPH, confirme l'important travail de réathlétisation à prévoir et évoque une volonté de reprise des joueuses mais dans des conditions sanitaires favorables.

Nodjialem MYARO souligne l'impact psychologique sur les joueuses qui sera important à prendre en compte.

Le CoDir échange sur la reprise de chaque club. Il est noté que l'activité partielle jusqu'au 30 juin, n'est pas acquise (décision gouvernementale en cours) et que le dilemme du timing des congés payés à accorder est propre à chaque club.

Sophie PALISSE souligne que chaque club est tributaire du médical, des décisions gouvernementales, mais aussi des accessibilités aux infrastructures.

Sur demande du CoDir la cellule de crise travaillera sur trois scénarii prenant en compte une reprise le 22 août, le 15 septembre et le 15 octobre 2020. Pour Gérard JUIN, les précautions et réglementations sanitaires données début juin permettront d'y voir plus clair sur l'horizon de reprise.

Pierre PRADEAU éclaircit la requête de l'UCPHF concernant la demande de report du championnat afin de rester au plus proche de la réalité suivant la recommandation de la commission médicale.

III/ POINT REGLEMENTAIRE

Le point règlementaire est remis à l'ordre du jour du prochain CoDir, prévu le 13 mai prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 13h35.

Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH